

**ASSOCIATION DE RIVERAINS
DU QUARTIER DES PENTES**

----- o -----

Association loi 1901
www.arqp.fr - SIREN : 104605753

Madame le maire de Ris-Orangis
Place du général De Gaulle
91130 – RIS-ORANGIS

Ris-Orangis le 22 septembre 2026.

OBJET : Observations concernant la seconde réunion du plan de circulation V2 du quartier des pentes.

Madame le Maire,

Lors de la réunion publique à l'école Guerton du 21 septembre 2006 une personne du quartier Robida/Talhouet a accusé, au micro, l'association des habitants du quartier des pentes d'avoir conçu, sans les informer, un plan de circulation dans le but de déplacer le flux des véhicules traversant leur quartier vers la rue Robida.

Rien n'est plus faux. Nous avons rencontré les dirigeants de l'association du village au moment des discussions sur le plan adopté en 2023 pour les informer de nos intentions. Par ailleurs, les réunions sur ce plan étaient publiques et personnes n'a empêché qui que ce soit de s'exprimer lors de celle où le plan a été adopté.

Suite à la réunion en mairie le 24 juin 2026 où le sujet a été abordé, nous vous avons fourni un dossier qui explique les raisons qui ont motivé les concepteurs du plan adopté : épargner aux habitants du quartier des pentes l'importante circulation de véhicules le traversant pour rejoindre la RN7 par des rues dont la configuration rend cette circulation dangereuse pour les résidents et les piétons qui sont, en de nombreux points, dans l'obligation de marcher sur la chaussée.

La personne qui nous met en cause à ensuite expliqué que la proposition d'aménagement des voies du quartier Robida, en particulier la mise en sens unique de cette rue et aussi le passage à deux voies de la rue de la fondation Dranem avait pour but de faciliter l'écoulement des véhicules que notre plan forcerait à passer par le quartier Robida.

L'expérience que nous avons de ce qui gouverne les flux de véhicules est que, lorsqu'on fluidifie la circulation sur un itinéraire, très rapidement les automobilistes, qui sont en majorité des habitués, voient là une opportunité pour gagner du temps sur leur trajet. Et le nombre de ceux qui empruntent cet itinéraire plus favorable augmente jusqu'à ce qu'un nouvel équilibre avec les autres itinéraires soit atteint. C'est vraisemblablement ce qui va se produire dans le quartier si les propositions faites hier sont mises en œuvre rue Robida dont nous reconnaissons volontiers que, aux heures d'entrée et sortie de l'école Guerton, la situation est vraiment préoccupante.

Une grande partie de ceux qui cherchent le moyen le plus rapide de traverser la ville cherchent à rejoindre Draveil par le pont de l'amitié. Une autre conséquence de la fluidification de la rue Robida serait que, entrant dans le carrefour par la rue de fondation Dranem ils se dirigeront ensuite vers la rue Johnstone et Reckitt, aggravant la situation déjà préoccupante de cette rue.

Nous ne sommes pas en conflit avec les habitants du secteur Robida. Nous ne sommes pas indifférents aux problèmes qu'ils rencontrent. Le secrétaire de notre association a, comme vous l'aviez suggéré lors de notre réunion sur la question en mairie, participé aux travaux du groupe de travail qui s'est mis en place dans ce secteur. Il a fait deux suggestions à cette occasion :

- La première consiste à revoir la circulation des véhicules qui se rendent au centre d'oncologie. Pour le moment, ils entrent dans le parking par la rue du Clos et sortent par la rue de Rigny, contribuant de façon importante à la congestion des rues Rigny, Talhouet et Fondation Dranem.

Nous avons suggéré de limiter la possibilité de sortir du parking du côté rue de Rigny aux seuls piétons. Les voitures utiliseraient l'accès rue du Clos pour sortir et pour entrer. Cela augmentera le trafic dans cette rue, mais la configuration de cette voie lui permet d'écouler un trafic relativement important. (Cela aggraverait par contre, mathématiquement, les risques que la vitesse excessive très fréquemment constatée fait courir aux nombreux enfants qui l'empruntent. Ce problème doit être abordé et nous y réfléchissons. La ville a-t-elle des propositions ?)

- La seconde consiste à fermer l'accès à la RN7 depuis le chemin des Glaises.

Seule la première de ces deux propositions a été accueillie favorablement. La seconde a été rejetée pour la gêne qu'elle provoquerait pour les pompiers et du ramassage des ordures, ce qui, de notre point de vue, mérite d'être vérifié. A la place de la fermeture ils proposent de renforcer la signalisation d'interdiction d'emprunter la voie depuis la RN7. Nous ne nions pas l'existence de quelques inconscients qui commettent cette infraction pour shunter le feu de la RN7. Aux dires d'habitants du quartier avec qui nous avons discuté lors de notre boîtage des flyers invitant les habitants à participer aux réunions à l'école Guerton, les automobilistes sont bien plus nombreux à emprunter cet itinéraire dans le sens autorisé pour shunter le feu de la rue de la fondation Dranem.

Nous avons fait une troisième suggestion hier, en fin de réunion en votre présence : modifier le cycle des feux du carrefour en augmentant la durée du feu vert pour la rue de la fondation Dranem, pour une période à définir, aux heures d'entrée et sorties de l'école Guerton et seulement pendant ces périodes. Le maire a ce pouvoir aux termes de l'article L2213-1 du code général des collectivités territoriales (*Le maire exerce la police de la circulation sur les routes nationales, les routes départementales et l'ensemble des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation publique à l'intérieur des agglomérations, sous réserve des pouvoirs dévolus au représentant de l'Etat dans le département sur les routes à grande circulation*)

Pour conclure ce courrier dont nous demandons de pardonner la longueur, nous réaffirmons notre respect pour les décisions prises par les habitants du quartier Robida, même lorsqu'elles nous semblent inappropriées. Mais ce respect doit être réciproque. Si, comme nous le craignons, la mise en œuvre des aménagements envisagés dans le secteur Robida venait à y provoquer une dégradation des conditions de circulation et que les accusations formulées à notre égard hier étaient de nouvelles formulées, en demandant, par exemple, à revoir le sens de circulation rue Ronsard, au motif que ce serait la cause de la dégradation, nous nous opposerons de la façon la plus ferme à la remise en cause de notre plan qui a été soutenu quasi unanimement par les personnes présentes dans la salle lors de la première réunion.

Pour le Bureau

Guy Bonneton